Plan stratégique

2018-2023

Association québécoise de la physiothérapie

Mot du président

par Luc J. Hébert, pht, PhD, CD

C'est avec beaucoup de fierté que le conseil d'administration de l'Association québécoise de la physiothérapie (AQP) présente son plan stratégique 2018-2023. Ce plan stratégique est le résultat d'un travail rigoureux et réfléchi. Il a été réalisé par de nombreux collaborateurs qui y ont apporté des perspectives variées.

L'Association, bien que fondée récemment, s'est taillée une place de premier plan dans l'univers professionnel de la physiothérapie. Elle joue un rôle clé dans la promotion et le développement des professionnels de la physiothérapie. Ses efforts pour assurer sa pérennité et son autonomie devront se poursuivre au cours des prochaines années. Son principal enjeu demeure, comme pour la majorité des associations professionnelles à participation volontaire, de mobiliser les professionnels de la physiothérapie et de fidéliser ses membres afin qu'elle puisse relever les nombreux défis qui l'interpellent.

Vous constaterez à la lecture de ce document que le plan stratégique 2018-2023 de l'Association est bâti autour de 4 orientations stratégiques découlant d'axes prioritaires. Ce plan sera mis en œuvre grâce à l'identification d'actions spécifiques auxquelles seront associées des résultats attendus mesurables.

Pour l'Association, il est impératif de mieux positionner la physiothérapie et ses professionnels dans le continuum de soins et de services, et d'en faire reconnaître les bienfaits tant pour la santé de la population que pour les gains réels qu'elle apporte pour l'accès et l'efficience des services.

En terminant, je tiens à réitérer l'engagement profond et soutenu de l'Association et de tous ses membres, à faire de la physiothérapie une discipline phare de notre système de santé québécois. Ensemble, innovons, et faisons connaître et reconnaître au Québec tout le champ de pratique des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique.

Bonne lecture !

Les membres du conseil d'administration qui présentent le plan stratégique 2018-2023 :

Le président, Luc J. Hébert, pht, Ph. D., CD

Le vice-président, Simon Dalle-Vedove, pht, M. Sc.

Le vice-président sortant, Christian Jobin, pht

La trésorière, Hélène Moffet, pht, Ph. D.

La secrétaire, Geneviève Boilard, T.R.P.

Pierre Allard, pht, MBA

Nathalie Gauthier, T.R.P.

Jennifer Khalil, pht, M. Sc.

Diana Perez, pht, M. Sc.

L'Association québécoise de la physiothérapie (AQP) a été créée le 17 juillet 2014 et officiellement lancée le 14 novembre 2015.

L'AQP a été créée afin de **regrouper l'ensemble des professionnels** œuvrant dans le domaine de la physiothérapie au Québec et représenter les intérêts de ses membres, promouvoir la profession, assurer le développement professionnel de ses membres et offrir des services connexes de qualité.

Les **quatre membres fondateurs** qui ont créé l'AQP en 2014 sont Luc J. Hébert, Hélène Moffet, Pierre Allard et Christian Jobin.

La **gouvernance de l'AQP** est composée d'un conseil d'administration composé de 6 membres physiothérapeutes, 2 membres thérapeutes en réadaptation physique et 1 membre externe.

Le **premier conseil d'administration** était composé de Luc J. Hébert (président), Christian Jobin (vice-président), Hélène Moffet (trésorière), Geneviève Boilard (secrétaire), Pierre Allard, Diana Perez et Simon Dalle-Vedove.

Mise en contexte et enjeux

par Tatiana Vukobrat, directrice générale

Les travaux entourant l'élaboration du premier plan stratégique de l'Association québécoise de la physiothérapie ont débuté à peu près un an après sa date de fondation.

L'Association a saisi l'occasion d'entreprendre cette réflexion à un moment où son partenaire canadien, l'Association canadienne de physiothérapie (ACP), entamait un travail d'élaboration nationale de sa planification stratégique quinquennale. Ceci a permis de dresser un portrait juste de la situation socio-politique influençant le domaine de la physiothérapie au Canada, ainsi qu'au Québec, et d'en faire ressortir les enjeux rattachés à sa raison d'être en tant qu'association professionnelle provinciale.

La première série d'enjeux de l'Association est intrinsèquement liée aux aspects organisationnels touchant un organisme sans but lucratif en phase d'implantation. Les défis en ce sens sont nombreux et constants en ce qui a trait à la mobilisation de la communauté de professionnels pour permettre à l'Association d'être viable, crédible et lui donner sa pleine légitimé.

Parallèlement, les enjeux en lien avec la profession sont omniprésents au sein des tables de discussion. Malgré les gains significatifs obtenus dans les dernières années en termes d'expertise, l'utilisation à son plein potentiel des différents champs de pratique en physiothérapie, ainsi que de ses deux catégories de professionnels demeure encore timide. >>

L'Association doit faire de l'accessibilité et de la reconnaissance de la profession des enjeux mobilisateurs centraux.

>> Pour être en mesure de mener à bien ses activités, la structure de financement de l'Association compte avant tout sur l'adhésion volontaire des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique. Dans ce contexte, les enjeux englobant les services et les programmes d'avantages aux membres, tels que le développement professionnel, les produits d'assurances et la connectivité entre les membres deviennent donc des vecteurs de force pour le recrutement et la rétention au sein de l'Association.

L'innovation et la promotion de l'excellence teintent l'ensemble du plan stratégique de l'Association. Ils doivent transparaître tant dans les façons de faire que par la teneur des projets et des services proposés. Il s'agit ici d'enjeux transversaux incontournables pour répondre aux besoins des membres et faire rayonner pleinement la pratique de la physiothérapie au Québec.

Finalement, tel que vous le découvrirez, les grands enjeux identifiés par les concepteurs de la planification stratégique de l'Association représentent des défis de taille. En ce sens, le plan stratégique 2018-2023 adopté par le conseil d'administration le 23 septembre 2017 est certes ambitieux. Toutefois, il servira de boussole à notre Association afin de la positionner avantageusement pour les années à venir.

L'innovation et la promotion de l'excellence teintent l'ensemble du plan stratégique de l'Association.

Mission, vision, valeurs

MISSION

Mobiliser l'ensemble des professionnels de la physiothérapie au Québec et les représenter de manière forte, dynamique et influente de manière à faire de la physiothérapie une discipline phare dans l'amélioration de la santé de la population québécoise.

VISION

D'ici 2023, l'AQP sera une association incontournable qui regroupera une majorité de professionnels de la physiothérapie du Québec et qui aura apporté et défendu des solutions innovantes pour la reconnaissance et l'avancement de la profession.

NOS VALEURS

L'innovation

L'AQP valorise l'innovation dans la recherche de solutions, dans la création de partenariats stratégiques et dans ses actions.

L'intégrité

L'AQP agit en tout temps avec intégrité et selon un processus de gouvernance démocratique et transparent qui prévoit une reddition de comptes à l'endroit de ses membres, des partenaires et du public.

La cohésion

L'AQP favorise la cohésion entre ses membres, ses partenaires et avec le public afin de mettre en place des actions concertées contribuant à accroître l'accès, la diversité et l'efficience des services de santé, en particulier dans le domaine de la réadaptation.

Le respect

L'AQP respecte la diversité des expertises et des pratiques puisqu'elle croit que cette diversité est une richesse de la profession. La contribution originale de chacun est encouragée afin d'identifier les meilleures solutions et entreprendre des actions porteuses.

4

AXES PRIORITAIRES

4

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

12

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Axes prioritaires et orientations stratégiques

Le cœur du plan stratégique 2018-2023 de l'Association québécoise de la physiothérapie repose sur 4 orientations stratégiques découlant des axes prioritaires. De ces grandes orientations découlent 12 objectifs. Au cours des 5 prochaines années, les décisions du conseil d'administration, les plans opérationnels de la direction générale et les plans de travail des différents comités de l'Association s'inscriront dans ces orientations et contribueront à l'atteinte des objectifs visés.

Les résultats attendus auront pour fonction de témoigner de l'état d'avancement des travaux et de l'atteinte des objectifs stratégiques et, à terme, de la réalisation du plan stratégique global.

AXE 1

Une association forte, rassembleuse et innovante

Le premier axe prioritaire est la pierre angulaire permettant à l'Association, une organisation sans but lucratif, de prendre son plein envol au cours des prochaines années et de déployer les autres axes de son plan. Cet axe est intrinsèquement lié à la mission, à la vision et aux valeurs de l'Association. Cet axe permet de baliser les actions et décisions futures afin d'assurer l'avenir de cette organisation naissante et en plein développement.

Il vise principalement la mise en place d'une structure organisationnelle solide qui servira d'assise à son développement.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer l'autonomie, la pérennité et le développement de l'AQP comme force innovante de représentation et de mobilisation de tous les professionnels de la physiothérapie au Québec, incluant les étudiants.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN LIEN AVEC CET AXE

1. Assurer la viabilité financière de l'Association par une mobilisation des professionnels et des étudiants de la physiothérapie, par un accroissement du membership et par une diversification créative de ses sources de financement.

2. Implanter une stratégie visant à faire connaître le positionnement distinctif de l'Association dans le milieu de la physiothérapie et à communiquer efficacement avec ses différents publics.

3. Créer un réseau de partenariats et d'alliances stratégiques permettant à l'Association, à ses partenaires et à ses alliés de se soutenir dans l'accomplissement de leurs missions respectives.

4. Développer une culture organisationnelle et des pratiques favorisant l'innovation et l'excellence dans tous les projets mis de l'avant par l'Association.

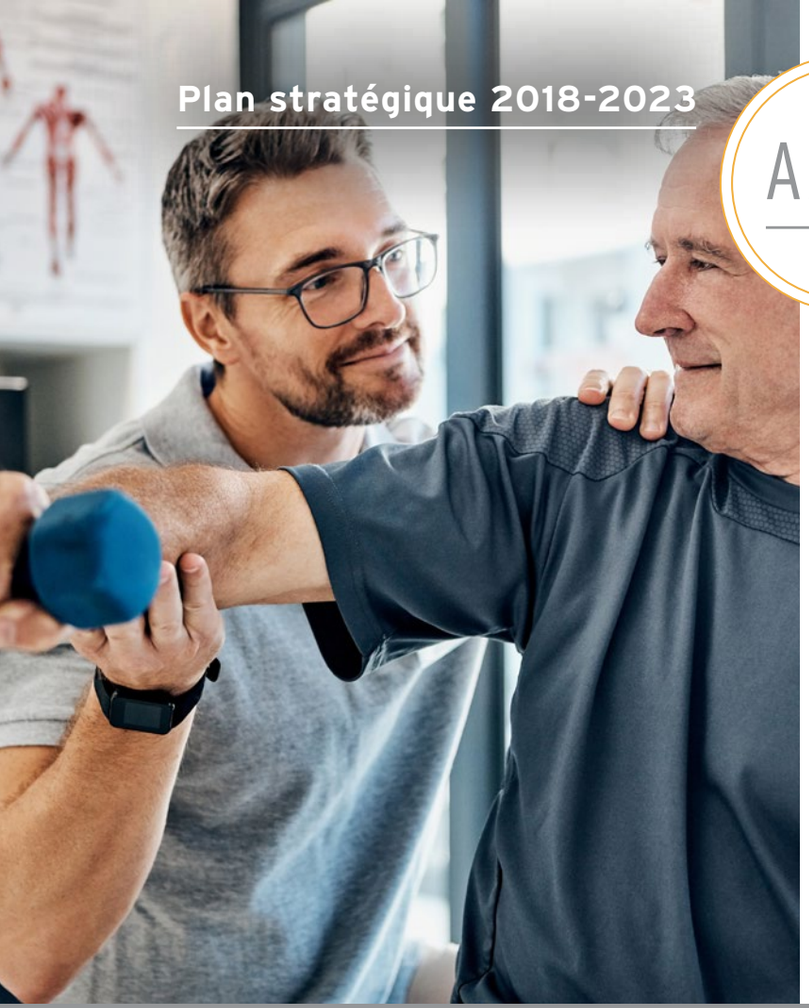

AXE 2

Une profession reconnue et utilisée à son plein potentiel

Les professionnels de la physiothérapie ont une formation initiale et une mise à jour des connaissances atteignant de hauts standards de qualité. Ils utilisent les données probantes, ont des expertises de pointe et leur offre de services est diversifiée. Ils interviennent auprès d'un large spectre de clientèles de tous âges et dans divers contextes de soins des réseaux public et privé. La physiothérapie et ses professionnels demeurent malgré tout très peu visibles et influents dans notre système de santé et leur contribution est en deçà de ce qu'ils peuvent offrir à la population et au système de santé québécois.

Dans les dernières décennies, le rehaussement des exigences de formation universitaire et l'amélioration continuelle des cadres de formation collégiale n'a fait qu'accroitre les compétences des professionnels. Le défi actuel est de mieux faire reconnaître les compétences des professionnels de la physiothérapie afin qu'ils puissent contribuer pleinement à l'amélioration de la santé des québécois.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Favoriser la reconnaissance de la physiothérapie, ainsi que l'utilisation de tout son champ et de son plein potentiel dans l'offre en santé par des actions politiques et publiques ciblées.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN LIEN AVEC CET AXE

1. Prendre position de manière forte et claire sur des enjeux spécifiques en santé au Québec et proposer aux instances gouvernementales et décisionnelles des solutions innovantes permettant de démontrer l'étendue du champ de la physiothérapie et l'expertise de ses professionnels.

2. Développer, de concert avec des partenaires clés, un plan de représentations politiques et administratives portant sur l'accessibilité aux soins en physiothérapie et le développement de pratiques avancées pour ses professionnels.

3. Mener des activités ciblées de communication afin de mieux faire connaître la physiothérapie auprès du grand public, notamment pour appuyer les campagnes de l'Association canadienne de physiothérapie.

AXE 3

Des professionnels inter-reliés et complémentaires

Une particularité importante du domaine de la physiothérapie au Québec, est la délivrance de deux catégories de permis de pratique : physiothérapeute et thérapeute en réadaptation physique. Ces professionnels autonomes ont des formations qui permettent d'offrir une gamme élargie et complémentaire de services. Dans de nombreux contextes de pratique cette complémentarité permet d'accroitre l'efficience des services à la population. Cette coexistence de deux catégories de professionnels est en soi une grande richesse pour la physiothérapie, mais représente aussi un grand défi de mobilisation et de concertation de ces professionnels.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Faire la promotion du travail en complémentarité des professionnels de la physiothérapie et leur offrir un lieu unique d'échange de leurs expériences cliniques.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN LIEN AVEC CET AXE

1. Diffuser et faire connaître les initiatives efficaces et les expériences positives de travail en intradisciplinarité contribuant à l'optimisation des soins en physiothérapie dans les milieux.

2. Procurer aux professionnels de la physiothérapie un lieu convivial d'échange, de partage de pratiques exemplaires et de soutien mutuel face à des défis liés à leur pratique clinique ou à leur profession.

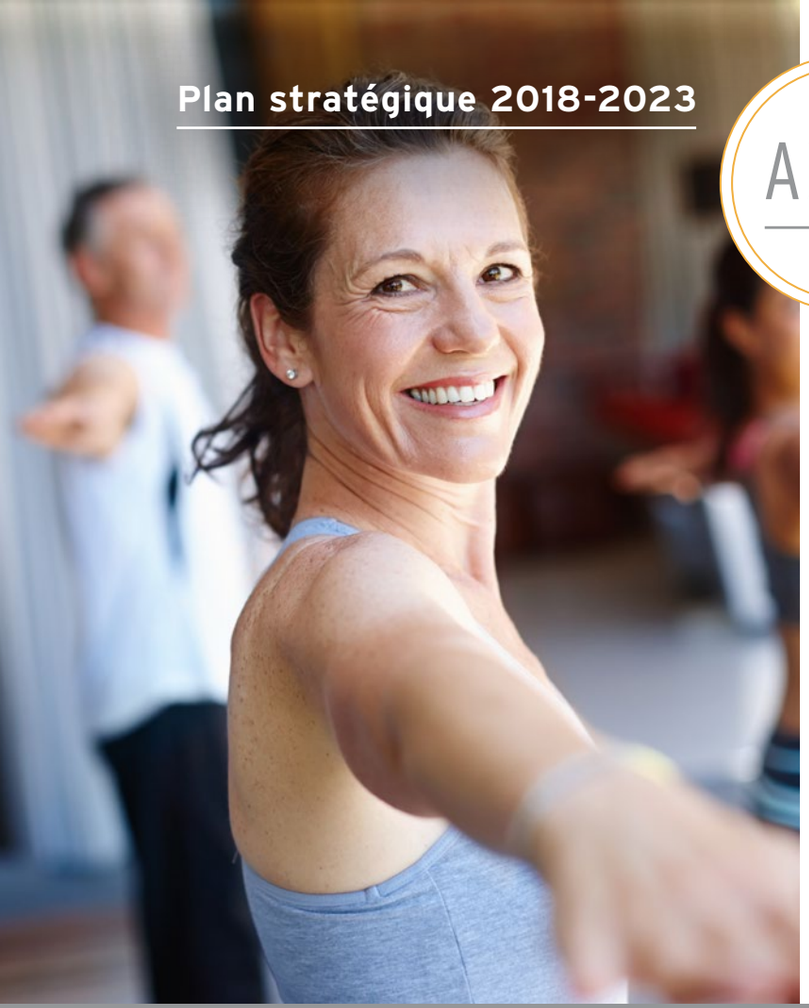

AXE 4

Des services pour le bien-être des professionnels soutenus au sommet de leur discipline

La volonté première de l'Association est d'être présente et à l'écoute de ses professionnels. Pour cette raison, elle devra s'assurer de mettre en place une offre de service intéressante et répondant aux besoins de ses membres. La valeur ajoutée pour un membre de faire partie de son association aura un pouvoir d'attraction et de rétention indéniable. Bâtir cette valeur ajoutée pour les membres est un grand défi mais demeure la clé du succès de l'Association au cours des années à venir.

L'Association devra faire preuve d'innovation pour maintenir l'intérêt et la rétention de ses membres.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Soutenir le bien-être professionnel et l'excellence de la pratique des physiothérapeutes et thérapeutes en réadaptation physique du Québec en mettant à leur disposition une offre de formation accessible de qualité et une couverture d'assurances adéquate et optimale.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN LIEN AVEC CET AXE

1. Rendre accessible à un plus grand nombre de physiothérapeutes et thérapeutes en réadaptation physique un important éventail d'activités de formation continue par le biais d'une plateforme numérique moderne et attrayante et d'un programme de rabais significatif destiné aux membres de l'Association.

2. Développer, de manière autonome ou en partenariat, des activités de formation ponctuelles dans des domaines qui répondent aux besoins spécifiques des membres et qui favorisent l'excellence de la pratique et l'innovation en physiothérapie.

3. Proposer aux professionnels de la physiothérapie une gamme complète de produits d'assurances qui réponde à leurs besoins selon leur type de pratique et qui leur permet de pratiquer la physiothérapie en toute quiétude en étant protégé de façon adéquate.

Plan stratégique 2018-2023

AXE 1

Une association forte, rassembleuse et innovante

AXE 2

Une profession reconnue et utilisée à son plein potentiel

AXE 3

Des professionnels inter-reliés et complémentaires

AXE 4

Des services pour le bien-être des professionnels soutenus au sommet de leur discipline

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AXE 1

Assurer l'autonomie, la pérennité et le développement de l'AQP comme force innovante de représentation et de mobilisation de tous les professionnels de la physiothérapie au Québec, incluant les étudiants.

AXE 2

Favoriser la reconnaissance de la physiothérapie, ainsi que l'utilisation de tout son champ et de son plein potentiel dans l'offre en santé par des actions politiques et publiques ciblées.

AXE 3

Faire la promotion du travail en complémentarité des professionnels de la physiothérapie et leur offrir un lieu unique d'échange de leurs expériences cliniques.

AXE 4

Soutenir le bien-être professionnel et l'excellence de la pratique des pht et des T.R.P. du Québec en mettant à leur disposition une offre de formation accessible de qualité et une couverture d'assurances adéquate et optimale.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

AXE 1

1 Assurer la viabilité financière de l'AQP par une mobilisation des professionnels et des étudiants de la physiothérapie, un accroissement du membership et une diversification créative de ses sources de financement.

2 Implanter une stratégie visant à faire connaître le positionnement distinctif de l'AQP dans le milieu de la physiothérapie et à communiquer efficacement avec ses différents publics.

3 Créer un réseau de partenariats et d'alliances stratégiques permettant à l'AQP, à ses partenaires et à ses alliés de se soutenir dans l'accomplissement de leurs missions respectives.

4 Développer une culture organisationnelle et des pratiques favorisant l'innovation et l'excellence dans tous les projets mis de l'avant par l'Association.

AXE 2

1 Prendre position de manière forte et claire sur des enjeux spécifiques en santé au Québec et proposer des solutions innovantes permettant de démontrer l'étendue du champ de la physiothérapie et l'expertise de ses professionnels.

2 Développer, de concert avec des partenaires clés, un plan de représentations politique et administrative portant sur l'accessibilité aux soins en physiothérapie et le développement de pratiques avancées pour ses professionnels.

3 Mener des activités ciblées de communication afin de mieux faire connaître la physiothérapie auprès du grand public, notamment pour appuyer les campagnes de l'Association canadienne de physiothérapie.

AXE 3

1 Diffuser et faire connaître les initiatives efficaces et les expériences positives de travail en intradisciplinarité contribuant à l'optimisation des soins en physiothérapie dans les milieux.

2 Procurer aux professionnels de la physiothérapie un lieu convivial d'échange, de partage de pratiques exemplaires et de soutien mutuel face à des défis liés à leur pratique clinique ou à leur profession.

AXE 4

1 Rendre accessible à un plus grand nombre de pht et de T.R.P. un important éventail d'activités de formation continue par le biais d'une plateforme numérique moderne et attrayante et d'un programme de rabais significatif destiné aux membres de l'Association.

2 Développer, de manière autonome ou en partenariat, des activités de formation ponctuelles dans des domaines qui répondent aux besoins spécifiques des membres et qui favorisent l'excellence de la pratique et l'innovation en physiothérapie.

3 Proposer aux professionnels de la physiothérapie une gamme complète de produits d'assurances qui répond à leurs besoins selon leur type de pratique et qui leur permet de pratiquer la physiothérapie en toute quiétude en étant protégé de façon adéquate.

Association québécoise de la physiothérapie